

Grenoble, le 29 septembre 2008



Pierre JAUZEIN et Jean-Marc SIMON  
Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques  
régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de sciences  
de la vie et de la Terre  
des collèges et lycées publics et privés

S/C de Madame ou Monsieur le chef d'établissement

**Objet : courrier de rentrée 2008**

Chère et cher collègue,

Nous espérons que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer de l'année scolaire passée. Comme chaque année, nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions de rentrée. Le présent courrier est disponible sur le site académique :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/svt> (rubrique "inspection")

Nous profitons de ce courrier pour souhaiter à Eric Lavis une nouvelle carrière riche et passionnante en Polynésie, après avoir été successivement professeur au lycée Stendhal, formateur à l'IUFM et enfin IA-IPR, pendant une douzaine d'années.

Nous nous permettons de dire qu'il laissera longtemps un sentiment de vide dans l'académie :

- auprès des enseignants pour lesquels il ne ménageait ni son temps ni son soutien,
- auprès des chefs d'établissements qui ont pu apprécier son investissement dans de nombreux dossiers académiques, les TICE, l'EEDD, les contrats d'objectifs, ...
- auprès des services du rectorat qui pouvaient compter sur sa promptitude à répondre avec efficacité aux demandes
- auprès des IA-IPR qui perdent un collègue, un coordonnateur convivial et pugnace et, pour beaucoup, un ami.

**Pierre Jauzein** prend sa succession. Il était précédemment IA-IPR dans l'académie de Lyon après avoir été plusieurs années professeur au lycée Berthollet d'Annecy et formateur, notamment en géologie.

Vous souhaitant la rentrée la plus sereine possible, nous vous adressons, chère ou cher collègue, nos salutations les plus cordiales.

Pierre Jauzein

Jean-Marc Simon

Rectorat

Collège  
des Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques  
Régionaux  
(CIPR)

Réf 2008-59

Les IA-IPR de Sciences  
de la vie et de la Terre

Pierre JAUZEIN  
Jean-marc SIMON

Téléphone  
04 76 74 70 60

Télécopie  
04 76 74 70 55

Mel :  
pierre.jauzein  
@ac-grenoble.fr  
jean-marc.simon  
@ac-grenoble.fr

Adresse postale  
7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

Adresse des bureaux  
7, place Bir-Hakeim  
38000 Grenoble

## CONFERENCES SCIENTIFIQUES

Pour la quatrième année consécutive, l'association des professeurs de biologie et de géologie, le muséum d'histoire naturelle de Grenoble, le centre régional de documentation pédagogique et l'inspection pédagogique régionale de SVT organisent une conférence :

**"Quoi de neuf depuis Darwin :**

***Le créationnisme, le dessein intelligent et les sciences de l'évolution***"

Conférence de Jean Chaline, Directeur de recherche émérite au CNRS,  
Directeur d'Etudes honoraire à l'Ecole Pratique des hautes Etudes

**Mercredi 05 novembre 2008 de 14 heures à 17 heures**

**Amphithéâtre du CRDP de Grenoble**

### PROGRAMMES

Les programmes du collège réécrits pour prendre en compte les compétences du socle sont parus au BO du 28 août 2008 et sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

**BO spécial n° 6 du 28 août 2008**

[http://media.education.gouv.fr/file/special\\_6/52/9/Programme\\_SVT\\_33529.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/special_6/52/9/Programme_SVT_33529.pdf)

On y précise clairement que ces nouveaux programmes du collège entreront en application à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010. Ce sont donc les programmes définis par le **BO hors série N°6 du 19 avril 2007** qui restent en vigueur cette année scolaire.

**[BO hors série n°6 du 19 avril 2007](#)**

A cette rentrée 2008 sera mis en œuvre le nouveau programme de troisième. L'an dernier, les réseaux pédagogiques de proximité et les journées de l'inspection ont permis de réfléchir aux nouveautés par rapport au précédent programme et aux activités envisageables et de présenter des manipulations nouvelles, intégrant notamment les TICE, pour les programmes de quatrième et de troisième.

Lors des réunions de cette année, nous travailleront davantage sur les implications pédagogiques de l'approche et de l'évaluation par compétences, ainsi que sur les programmations annuelles.

### BACCALAUREAT

Nous remercions cette année encore très chaleureusement les collègues qui assurent avec compétence et dévouement les missions de coordonnateur de centre de correction. Leur implication permet un travail d'entente et d'harmonisation particulièrement efficient, propice à des corrections les plus sereines possibles, dans l'intérêt des candidats que nous avons à évaluer.

Pour l'EAB des séries L et ES, les remontées de moyennes intermédiaires et finales ont montré une grande homogénéité dans la notation, notamment grâce au travail très sérieux et efficace d'explicitation des grilles de notation par les coordonnateurs.

La correction organisée dans les centres de baccalauréat, bien qu'intense, a donné entière satisfaction, notamment parce que de bonnes conditions d'accueil ont été prévues par les chefs de centre, les coordonnateurs et les professeurs de l'établissement que nous tenons à remercier en notre nom à tous. Les correcteurs apprécient généralement de pouvoir harmoniser en direct leurs pratiques d'évaluation, sur un temps court (une journée pour la série L et deux pour la série ES).

#### **Épreuve anticipée du baccalauréat – série L :**

La correction s'est effectuée dans la journée.

Données à partir des remontées à l'issue des corrections (sur 2354 copies)

<b>Moyenne SVT (sur 10)</b>
<b>7,07</b>

*La première partie, obligatoire et notée sur 12 points, comportait quatre questions de SVT sur dix points et une question de SPC sur deux points. Le sujet a été considéré comme "facile" et "classique", et la grille de correction "gentille" dans ses attendus. Cela doit inciter les professeurs à ne pas avoir des exigences excessives pendant l'année en termes de démarche scientifique et de saisie des informations à partir des documents. Notamment, la paraphrase est souvent acceptée dans les grilles nationales de correction comme argumentaire. Il est préférable de privilégier les activités concrètes qui motivent les élèves.*

**Thèmes à traiter en L en 2008-2009 :**

Le BO du n° 39 du 01 novembre 2007 précise les thèmes à traiter cette année dans la série L :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm>

**Série littéraire (L)**

Année scolaire 2008-2009

Thèmes obligatoires communs aux sciences de la vie et de la Terre et à la physique-chimie  
"Représentation visuelle du monde" **et** "Alimentation et environnement".

Thèmes au choix

"Procréation" **ou** "Place de l'homme dans l'évolution".

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

**Épreuve anticipée du baccalauréat – série ES :**

La correction s'est effectuée sur deux jours.

**Moyenne académique : 11,7 / 20**

Données à partir des remontées partielles à l'issue des corrections (4022 candidats) :

<b>Candidats ayant choisi le thème "Le Bois" (5% des copies)</b>			
Nombre	Génotype	Bois	Note sur 20
210	<b>10,3</b>	<b>13,9</b>	<b>12,2</b>

<b>Candidats ayant choisi le thème "Une ressource indispensable : l'eau"</b>			
Nombre	Génotype	Eau	Note sur 20
3812	<b>11,2</b>	<b>12,2</b>	<b>11,7</b>

*Les grilles de correction et barèmes ont été d'un usage aisé pour les correcteurs.*

*Comme pour la série L, les correcteurs relèvent souvent un écart d'exigences entre les leurs, en formation durant l'année, et celles de la grille nationale de correction.*

**Thèmes à traiter en ES en 2008-2009 :**

Le BO du n° 39 du 01 novembre 2007 précise les thèmes à traiter cette année dans la série ES

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701733N.htm>

**Série économique et sociale (ES)**

Année scolaire 2008-2009

Thèmes obligatoires

"Communication nerveuse" **et** "Procréation".

Thèmes au choix

"Place de l'homme dans l'évolution" **ou** "Alimentation, production alimentaire, environnement".

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

*Nous tenons à rappeler que le baccalauréat et les épreuves anticipées sont des évaluations sommatives qui valident le travail d'une année dans de nombreuses disciplines. Si l'excellence est souhaitée, elle n'est pas nécessaire pour obtenir une note convenable pour une prestation témoignant d'un travail sérieux pendant l'année et un niveau raisonnable par rapport à ce qui est attendu dans le référentiel national que constituent les grilles de correction. Ces attendus peuvent d'ailleurs servir de base pour le travail de l'année afin de relativiser les exigences et les contenus de formation. Les programmes pourraient alors paraître moins "lourds".*

**Baccalauréat - série S (voir récapitulatif, par discipline et spécialité depuis 1996, en annexe)**

Résultats académiques :

Spécialité	Total (/ 20)
------------	--------------

<b>Maths</b>	<b>13,3</b>
<b>SPC</b>	<b>12,9</b>
<b>SVT</b>	<b>13,4</b>

La partie pratique (intégrée pour 4 points dans la note de SVT) s'est déroulée, comme chaque année, de façon tout à fait satisfaisante. Cette évaluation des capacités expérimentales (ECE) est désormais bien stabilisée, tant dans la conception des situations d'évaluation que dans la mise en œuvre dans chaque établissement.

La "**banque de situations pour l'évaluation des capacités expérimentales en sciences de la vie et de la Terre de la session 2008**" du baccalauréat en série scientifique (S) est désormais publique et accessible en ligne à l'adresse :

[http://eduscol.education.fr/D1118/eval\\_exp\\_SVT.htm](http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_SVT.htm)

(téléchargement en fichier zip : 26 Mo)

*Comme les années précédentes, nous vous conseillons de réaliser en travaux pratiques le plus grand nombre possible de manipulations, et en tout cas, de couvrir la diversité des types de sujets utilisés (microscopie, informatique, suivi d'un protocole) et cela depuis la seconde. Nous vous rappelons que si les activités proposées dans les fiches d'évaluation méritent leur intégration dans des travaux pratiques, les fiches elles-mêmes ne sauraient en aucun cas être utilisées telles quelles pendant les phases d'apprentissages. Elles sont en effet conçues pour un candidat seul en phase d'évaluation et non pour un élève en situation de recherche pouvant se tromper, communiquer, se corriger et recommencer.*

Nous tenons à remercier toutes les équipes pour la qualité de la préparation et la conscience avec laquelle cette évaluation est assurée. C'est une épreuve lourde à organiser, appréciée par tous, chefs d'établissement, professeurs et élèves, qui permet à ces derniers de montrer le bon niveau pratique acquis après sept années de formation expérimentale. Il est donc très important que cette évaluation soit menée, de manière formative, dès le collège, dans le cadre notamment du pilier 3 du socle (capacités expérimentales "réaliser" et "communiquer" en particulier). C'est en ce sens que nous intervenons aussi souvent que possible auprès des principaux de collège afin que les meilleures conditions soient réunies pour une réelle mise en situation expérimentale des élèves : séances de une heure trente et effectifs allégés (inférieurs à vingt quatre élèves). Cet effort de l'établissement nécessite des activités pratiques, avec matériel concret ou réel, sur une part importante de chaque séance et une évaluation des capacités pratiques, formative et sommative, avec une note spécifique apparaissant dans le bulletin trimestriel.

### **Convocation des correcteurs**

Comme chaque année, nous vous rappelons quelques points d'organisation relatifs à la convocation des correcteurs.

- **Epreuve anticipée du baccalauréat dans les séries L et ES**, la correction se fait sur place, dans plusieurs centres d'examen. Ces modalités, donnant toute satisfaction aux correcteurs et à la division des examens et concours (DEX), seront reconduites. Nous remercions les correcteurs et les coordinateurs pour la conscience professionnelle avec laquelle ils s'acquittent de cette tâche. Ils soulignent cette année encore la qualité de l'accueil fourni par les centres d'examen.
- **Épreuve écrite dans la série S** : tout enseignant de terminale peut être convoqué pour corriger indifféremment en tronc commun ou spécialité. Nous tenons à remercier les correcteurs et coordonnateurs pour leur bonne volonté dans la remontée des notes. L'académie de Grenoble avait été choisie pour tester un outil de saisie en ligne proche de celui de l'ECE. En précaution, nous avons demandé de doubler cette remontée. Tout s'est remarquablement bien déroulé et la saisie nationale sera sans doute généralisée l'an prochain sur le site de Toulouse, avec les améliorations que notre participation a permis de faire apparaître.
- **Épreuve orale du second groupe de la série S pour les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité SVT** : les candidats de spécialité devant obligatoirement se voir proposer deux sujets portant respectivement sur le programme d'enseignement obligatoire et d'enseignement de spécialité, et un examinateur ne pouvant pas interroger un candidat ayant choisi un sujet d'enseignement obligatoire ou de spécialité s'il n'a pas enseigné ce programme durant l'année, le chef de centre veillera, en relation avec la division des examens, à convoquer sur chaque tranche horaire un correcteur (s'il a enseigné en tronc

commun et en spécialité) ou deux (l'un ayant enseigné en tronc commun, l'autre en spécialité). Tous les correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité sont convoqués pour interroger à l'oral. Le chef de centre choisit en fonction du nombre de candidats le nombre d'interrogateurs nécessaires. Nous rappelons qu'il existe une banque de sujets avec grille d'évaluation sur le site académique. *Ces sujets n'ont pas été contrôlés et leur usage se fait donc sous la responsabilité pédagogique de l'utilisateur.*

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/oral/oral.htm>

Tout professeur enseignant pendant l'année en terminale S (tronc commun ou spécialité), en 1<sup>ère</sup> L ou 1<sup>ère</sup> ES est susceptible d'être convoqué pour la correction des épreuves écrites (premier groupe ou épreuves anticipées) et pour les épreuves orales du second groupe. Si, pour des raisons personnelles (situation familiale ou médicale, voyage d'études ou d'agrément, déménagement...), vous souhaitez ne pas être convoqué(e) pour la session de juin de l'année scolaire en cours, vous devez transmettre avant la fin janvier une demande écrite par voie hiérarchique au chef de la division des examens et concours, avec copie aux IA-IPR de SVT. **Ne prenez aucun engagement, quel qu'il soit, sans avoir reçu un accord écrit du chef de la DEX.**

Grâce à une collaboration étroite avec le service des examens, aucun enseignant ne devrait corriger plus de trois années successives en série scientifique. Pour les deux filières L et ES, les besoins en correcteurs et le temps court (même si intense) nécessaire pour la correction ne permettent et ne justifient pas de prévoir une telle rotation, gourmande en énergies pour son organisation.

Le service du baccalauréat a encore été contraint d'avoir recours à quelques enseignants en dernière minute, bien que dans une moindre mesure que les années précédentes. Merci aux collègues convoqués tardivement pour la bonne grâce avec laquelle ils ont assumé leur mission. Si vous recevez une telle convocation tardive, n'hésitez pas à nous contacter si cela vous met en difficulté (autre que de confort).

## FORMATION CONTINUE

(établissements publics)

Les inscriptions, ouvertes le 04 juin, seront possibles **jusqu'au vendredi 12 septembre 2008 (délai de rigueur, à l'exception des journées de l'inspection) sur le site <http://www.ac-grenoble.fr/daaf/>**

Pour les journées de l'inspection (JDI), c'est le chef d'établissement qui proposera un enseignant. Cette année, une journée est prévue pour le collège (voir plus bas). Nous vous prions de vous rapprocher de votre principal afin que votre établissement soit représenté.

### → Stages proposés en 2008-2009

*Informations disponibles sur Gaïa :*

<http://www.ac-grenoble.fr/daaf/spip/spip.php?article34>

### Plan Académique de Formation

VOLET INSTITUTIONNEL

2008 – 2009

Page 20

Téléchargeable : [http://www.ac-grenoble.fr/daaf/spip/IMG/pdf\\_PAF\\_complet.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/daaf/spip/IMG/pdf_PAF_complet.pdf)

#### DAAF : Sciences de la vie et de la terre (SVT)

08A0080494 JdI - SVT - Nouveau programme de 3ème

08A0080495 R2P2 - SVT

08A0080496 SVT - Histoire des sciences (Clg + Lyc)

08A0080497 SVT - Activités pratiques - réflexion péda (4e/3e)

08A0080498 SVT - Classification et ressources (muséum...)

08A0080499 SVT- Ecrire pour apprendre / éval pour progresser

08A0080500 SVT - Faire réussir les élèves en seconde en SVT

08A0080501 SVT - Journée de Chamonix

08A0080502 EDD en SVT et SPC

08A0080503 Articulation disciplines scientifiques lycée

08A0080504 Socle : domaine de compétence culture scientifique

### → **Réseaux pédagogiques de proximité (RPP) en collège :**

Ils se déroulent dans quatorze secteurs de l'académie.

Cette année, l'effort a porté plus particulièrement sur la conception de fiches permettant une différenciation des parcours en proposant, pour les quatre programmes du collège, un questionnement plus ou moins ouvert et des indices (aides). Chaque RPP a pris en charge une partie de programme. Cela a été l'occasion de réfléchir à une façon de privilégier l'autonomie et l'esprit d'initiative de l'élève, en visant autant son investissement que sa réussite. Cette dernière est en effet obtenue trop souvent au prix d'un questionnement multiple et simpliste faisant perdre de vue le sens du problème à résoudre. Ces fiches devraient permettre de réfléchir à l'intégration progressive de l'évaluation des connaissances et capacités du socle commun. Environ soixante-dix fiches ont été produites et c'est déjà en soi une belle réussite. Il est évident que chaque enseignant peut disposer comme il l'entend de celles qui ont été produites dans le RPP auquel il a participé. La mise à disposition en ligne sur le site académique impose un travail important d'harmonisation des questionnements et de mise en conformité avec les "nouveaux nouveaux" programmes.

### → **Journées de l'inspection (JDI) :**

Cette rencontre d'une journée (une par secteur géographique) sera l'occasion d'explicitier la nouvelle version de chaque programme, de préciser ses limites, de proposer des programmations, intégrant notamment les activités présentées lors de la journée de l'inspection de l'année écoulée. On précisera également les modalités de participation de notre discipline dans l'évaluation des composantes du socle : connaissances, capacités et attitudes, en particulier du pilier 3..

## **ACTIONS EDUCATIVES ET VALORISATION DES SCIENCES**

→ **Le jeu-concours académique "Rallye Sciences"**, organisé tous les ans pour les classes de troisième et seconde. Comme chaque année, une centaine de collèges et de lycées ont participé en 2007-2008. Dans le cadre de la présidence de la communauté européenne, le thème de cette année 2008-2009 est "**L'Europe des chercheurs et des découvreurs**".

Si vous avez une ou des activités « ludiques », voire une simple idée, à proposer, n'hésitez pas à nous les transmettre, par courrier électronique si possible, même si elles ne sont pas complètement mises en forme.

Si vous désirez participer à la commission d'élaboration des sujets et/ou au jury 2009, merci de le faire savoir par courriel à Jean-Marc SIMON.

Vous pouvez retrouver de nombreuses informations concernant le rallye sciences à l'adresse :

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/imel/rallye/infogene.htm>

→ **La fête de la science** qui aura lieu entre le 17 et le 23 octobre 2008

<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/DAAC/actuscience/index.html>

[http://www.fetedelascience.education.gouv.fr/delia-CMS/feteregion/detail\\_region/geographie\\_id-22/](http://www.fetedelascience.education.gouv.fr/delia-CMS/feteregion/detail_region/geographie_id-22/)

→ **L'année internationale de la planète Terre :** les trois années 2007, 2008 et 2009 ont été déclarées années internationales de la planète Terre, avec un poids particulier sur 2008.

Vous trouverez toutes les informations concernant cette manifestation internationale et nationale aux adresses suivantes :

<http://www.anneplaneteterre.com/> (version française)

<http://www.esfs.org/> (version internationale)

→ **Les olympiades des géosciences :**

Les modalités de ces olympiades ont été définies pour l'année 2008 dans le **BO 39 du 01 novembre 2007:**

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701723N.htm>

Pour cette première session, quatorze élèves de première S ont composé pendant quatre heures sur quatre sujets le mercredi 14 mai après-midi. Le premier de chaque académie a été invité à l'Académie des Sciences début juillet.

Après cette première année nécessaire pour rôder le dispositif, nous espérons que vous aurez à cœur d'inscrire vos meilleurs élèves de première scientifique.

Les quatre sujets proposés dans l'académie (deux nationaux et deux spécifiques à la zone sud-est) seront mis prochainement en ligne sur le site disciplinaire académique.

→ Nous reformulons notre demande d'inventaire des **ressources pédagogiques de terrain** pour mise à disposition, sous la forme d'une lithothèque, sur le site académique (probablement avec géo-référencement sur google earth). C'est une des premières mutualisations demandée par les enseignants en RPP et les nouveaux arrivants dans une région ont toujours des difficultés à s'approprier les ressources naturelles locales. Florian Grenier, webmaître du site disciplinaire académique, attend les données que vous voudrez bien lui transmettre. Cette information sera reprise en RPP. Vous pouvez trouver un lien vers les autres lithothèques et télécharger une fiche pour signaler un objet géologique caractéristique de votre région :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/svt/articles.php?lng=fr&pg=123>

→ Si vous connaissez des ressources locales qui mériteraient d'être mieux connues et exploitées, n'hésitez pas à nous les faire connaître afin que nous en diffusions l'existence.

## **EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

L'éducation au développement durable est une priorité du ministère de l'Education nationale, réaffirmée par la circulaire n°2007-077 du 29-3-2007 (B0 n° 14 du 5 avril 2007).

Nous vous incitons à aborder aussi souvent que possible les contenus et activités pédagogiques rendus possibles par les programmes du collège et du lycée qui contribuent à l'éducation au développement durable, notamment en ce qui concerne la composante environnementale de cette éducation. La démarche globale d'éducation au développement durable intégrant les composantes économique, sociale et culturelle peut être abordée dans chaque enseignement où une pédagogie de projet devrait être mise en place. C'est particulièrement le cas pour le traitement des thèmes de convergence, de la quatrième partie en classe de 3<sup>ème</sup>, pour les thèmes au choix du programme de seconde et pour les TPE de 1<sup>ère</sup>.

Pour les projets de plus grande ampleur, 10 lycées de l'académie de Grenoble participent actuellement à l'expérimentation régionale de la démarche d'établissement écoresponsable (E3D). Cette expérimentation devrait s'achever cette année et déboucher sur un appel à projet pour l'année scolaire 2009-2010. D'ors et déjà des éléments d'information sont disponibles sur le site spécialement dédié à ce projet :

<http://www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/>

Pour le soutien financier des projets EEDD par les partenaires locaux, une structure : l'ERC (espace régional de concertation) devrait voir le jour après la signature d'une convention cadre pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Elle devrait apporter cohérence et transparence à l'accompagnement des projets éducatifs relatifs à l'environnement. Sur acceptation du projet, l'ERC aurait pour effet de permettre le financement des interventions extérieures à l'Education Nationale incluses dans le projet comme les partenaires associatifs oeuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement par exemple.

## **EQUIPEMENT DES LABORATOIRES ET SECURITE**

### **Matériel :**

Afin de mieux connaître les conditions d'enseignement dans notre discipline au niveau national, l'inspection générale a initié une enquête sur le serveur de Toulouse, du même type (en plus léger !) que celle que nous vous avons soumise au niveau académique. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir la renseigner à l'adresse suivante :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/enseignant/>

(Les lycées y ont déjà saisi les résultats de l'ECE)

Le login est le numéro d'établissement et le mot de passe le nom de l'académie (donc "grenoble").

Ces informations sont très importantes pour toutes les négociations nationales, régionales et départementales concernant les équipements.

Les renseignements du site de Toulouse ne pouvant pas être aussi précis qu'au niveau académique, nous vous serions très reconnaissants de prendre, cette année encore, le temps et la peine de renseigner notre enquête académique à l'adresse :

<https://bv.ac-grenoble.fr/sciences-exp/>

Le login est "SVTnumeroétab" (ex. : SVT0740001Z pour le collège du Val d'Abondance). Il n'y a pas de mot de passe si vous n'en avez pas ajouté.

Pour ceux qui l'ont déjà renseignée (nombreux lycées en particulier ... merci à eux) il suffit de mettre à jour en cas de nouveauté (nouvel équipement par exemple).

Pour les collèges, nos rencontres en RPP nous ont montré d'importantes disparités entre les établissements et les départements. Nous ne pourrions pas intervenir sans données chiffrées et fiables. Notre seule source réside dans cette enquête. Elle reste à ce jour très insuffisamment renseignée et ne nous permet aucune statistique significative.

### **Outils pour les activités pratiques**

Vous trouverez à l'adresse du site de Toulouse de nombreuses informations pratiques et scientifiques concernant la mise en œuvre d'activités pratiques. Ce site est évolutif. Consultez-le souvent.

### **Sécurité :**

Guy Ménant, IGEN, est à l'origine d'un **dépliant "RISQUE ET SÉCURITÉ EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE ET EN BIOLOGIE-ÉCOLOGIE"** qui répond à une grande partie des questions de sécurité que vous vous posez lors de nos activités pratiques en classe ... questions auxquelles la liste de diffusion fait souvent écho. Une version "papier" vous a été adressée l'an dernier par l'intermédiaire de votre chef d'établissement. Vous pouvez récupérer une version pdf à l'adresse :

[ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/risque\\_securite\\_SVT.pdf](ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/risque_securite_SVT.pdf)

Nous attirons d'autre part votre attention sur le **site national relatif à la sécurité dans les laboratoires**, fournissant des ressources actualisées indispensables en collège et en lycée. Vous y trouverez notamment les liens vers les références des textes réglementaires et vers la fiche ci-dessus.

[http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite\\_svt/index.htm](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/index.htm)

### **Équipement informatique et ExAO :**

**En collège :** l'équipement se poursuit, de manière très disparate d'un département à l'autre. Nous maintenons nos préconisations, communes avec celles des sciences physiques et chimiques, de quatre à six ordinateurs dans une salle de SPC et une de SVT.

Pour l'ExAO, l'objectif reste de quatre équipements complets communs aux deux disciplines du pôle des sciences expérimentales.

Nous travaillerons cette année à l'élaboration d'un guide d'équipement du pôle 'sciences expérimentales' en collège avec nos collègues de sciences physiques.

**En lycée :** l'effort consenti par la Région semble avoir levé toutes les impossibilités, voire les difficultés, à mettre en œuvre des activités intégrant l'outil informatique, dont l'ExAO. De nombreux lycées obtiennent un deuxième équipement, en général intégré à une salle de travaux pratiques, ce qui en permet l'usage, même pour un temps très court, sans nécessité de déplacement dans la "salle ExAO". N'hésitez pas à nous contacter pour toute difficulté qui pourrait persister et vous empêcher de mettre en œuvre des activités informatisées. Les demandes à la Région sont à transmettre par l'intermédiaire de votre proviseur.

## **LISTE DE DIFFUSION**

(pour les nouveaux arrivés dans l'académie)

La liste de diffusion est désormais l'outil privilégié d'échanges et de mutualisation. Outre les communications institutionnelles, elle s'est enrichie d'informations scientifiques et de réflexions pédagogiques concernant aussi bien les lycées que les collèges. Nous vous incitons vivement à vérifier qu'un membre au moins de l'équipe d'établissement est inscrit à cette liste et consulte régulièrement sa boîte à lettres. Pour s'inscrire à titre individuel :

1. Se connecter à l'adresse : <http://listes.ac-grenoble.fr/wws/info/labos-svt>
2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mél. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est : [labos-svt@listes.ac-grenoble.fr](mailto:labos-svt@listes.ac-grenoble.fr)

## **PRIORITES DANS LA DISCIPLINE**



Comme l'an dernier, nous vous invitons à étudier les documents suivants qui résument bien les priorités visées dans l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre :

→ Rapport de l'inspection générale des SVT "**Mettre les élèves en activité au collège pour les former, les évaluer, les orienter**" :

<http://media.education.gouv.fr/file/27/7/5277.pdf>

→ Programmes du collège :

- **introduction commune à l'ensemble des disciplines scientifiques** ; chapeau des programmes de SVT :

[ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs6/MENE0750668A\\_annexe1.pdf](ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs6/MENE0750668A_annexe1.pdf)

- "**préambule pour le collège**" qui débute la nouvelle écriture des programmes de collège.

→ Socle commun des connaissances et des compétences :

Les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation du socle sont disponibles sur eduscol à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/D0231/accueil.htm>

Le **livret de compétences**, en cours d'expérimentation, est un outil de communication, notamment vers les familles. Il est volontairement réduit. C'est un outil de bilan et non d'évaluation.

[http://eduscol.education.fr/D0231/experimentation\\_livret.htm](http://eduscol.education.fr/D0231/experimentation_livret.htm)

Des **grilles de références** ont été élaborées. Plus complètes, elles déclinent les capacités et les explicitent par des situations d'évaluation. Elles ne doivent pas être considérées comme une obligation exhaustive d'évaluation à chaque niveau, mais elles donnent d'une part les capacités qui pourront être testées pour valider une compétence sur les quatre années du collège, et d'autre part une gradation des exigences (paliers), à chaque niveau d'évaluation (sixième, cycle central, troisième), pour chaque capacité.

[http://eduscol.education.fr/D0231/Grille\\_pilier3.pdf](http://eduscol.education.fr/D0231/Grille_pilier3.pdf)

Nous insisterons notamment, lors de nos rencontres, sur les stratégies permettant de **responsabiliser** les élèves et de **privilégier autonomie et prise d'initiative** (pilier 7 du socle).

## MODALITÉS D'INSPECTION

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant (fiches de préparation, cahier de textes, actions dans l'établissement, ...) et de l'élève (cahier ou classeur, carnet d'expériences, ...). Nous rappelons ci-après quelques indications sur le déroulement de l'inspection et sur les documents susceptibles de faciliter cette observation et de servir de support à la réflexion conduite au cours de l'entretien et/ou de la réunion d'équipe.

Nous tenons à rappeler qu'une inspection ne constitue en aucun cas la vérification de la réalisation d'une séance conforme à un modèle. Lors de notre observation, nous nous attachons à repérer, au travers de la mise en activité la plus autonome possible des élèves et de la production de traces écrites individuelles variées, l'acquisition des connaissances et compétences du niveau observé.

### Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant la classe observée :

- Le **cahier de textes de la classe**, comprenant le texte des devoirs surveillés avec la date de réalisation, et mettant en évidence les activités pratiques ;
- Une **copie des sujets de devoirs** surveillés de la classe ;
- **Deux classeurs ou cahiers d'élève**, si possible de qualités différentes...

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

- **Fiche individuelle d'inspection** : la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe. Un fichier informatique vierge a été adressé à tous les établissements.
- Tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en itinéraire de découverte, thèmes de convergence, partie E du programme de 3<sup>ème</sup>, thèmes au choix de seconde ou TPE de première.

Concernant l'établissement :

- Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au **projet d'établissement**.

## Organisation de l'entretien :

Le BO n°1 du 04 janvier 2007 précise les dix compétences attendues d'un enseignant en formation à l'IUFM :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>  
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/1/encart1.pdf> (version pdf)

**Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable**  
**Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer**  
**Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale**  
**Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement**  
**Organiser le travail de la classe**  
**Prendre en compte la diversité des élèves**  
**Évaluer les élèves**  
**Maîtriser les technologies de l'information et de la communication**  
**Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école**  
**Se former et innover**

En particulier seront discutés les aspects suivants :

- **Mise en activité autonome** des élèves (nature et conditions de réalisation) ;
- **Traces écrites** correspondantes dans le cahier-classeur et **implication des élèves**;
- **Maîtrise de la langue** (écrit et oral) ;
- **Évaluation des capacités expérimentales** ;
- Adéquation entre **évaluation sommative et apprentissage** ;
- Prise en compte, pendant les séances, des **élèves en difficultés (aide, travail individualisé, ...)**.

Nous vous invitons à consulter notre courrier de rentrée 2003 pour y retrouver les réflexions relatives aux fiches de travaux pratiques et à la trace écrite de l'élève.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/SITE/prof/inspe/RentreeSVTLyc03.PDF>

## RESPONSABILITES D'INSPECTION

→ Dominique Rojat, Inspecteur général de l'éducation nationale, aura en responsabilité notre académie pour la présente année scolaire.

→ Pierre Jauzein@ac-grenoble.fr

Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60

Mobile professionnel : 06 12 37 07 47

→ Jean-Marc.Simon@ac-grenoble.fr

Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60

Mobile professionnel : 06 10 99 06 47

(la répartition des départements n'est qu'indicative).

→ Chargés de mission d'inspection :

- Jean-Christophe Ciccarone (professeur au lycée Emile Loubet, Valence)
- Catherine Chovet (professeure au collège Europôle de Grenoble)
- Catherine Lamy (professeure au lycée Paul Héroult, Saint-Jean de Maurienne et formatrice IUFM)

Comme chaque année, nous tenons à remercier ceux d'entre vous qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir au service de la discipline en répondant favorablement à nos sollicitations : accompagnement d'enseignants débutants (stagiaires, contractuels), formation continue, animations pédagogiques, jurys d'examens et concours (en particulier le concours de recrutement des professeurs des écoles), groupes de travail sur les TICE, l'EEDD, la santé, la sexualité, rallye sciences, fête de la science, ... Que ces collègues sachent que leur engagement est pour beaucoup dans l'excellente qualité de la formation des élèves en sciences de la vie et de la Terre dans l'académie et contribue fortement à la dynamique de la discipline.

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre  
Académie de Grenoble

## ANNEXE : BAC S - résultats académiques des épreuves scientifiques, par discipline et spécialité, de 1996 à 2008.

Moyennes		Spécialité Maths												
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08
Maths		12.21	12.61	12.25	12.71	12.48	12.43	11.37	11.95	13.44	12.6	13.5	14.7	<b>13.9</b>
SPC		12.69	11.6	12.47	12.2	12.81	12.42	11.69	14.06	13.71	12.7	15.4	13.2	<b>14.5</b>
SVT		11.37	11.72	11.62	11.21	11.79	11.59	12.34	10.71	12.01	13.7	13.3	13.4	<b>13.3</b>
% spé		33	33	32	30	29	31	30	28	25	24	22	22	<b>22</b>

Moyennes		Spécialité SPC												
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08
Maths		10.52	9.71	10.35	10.81	10.71	10.88	10.1	9.39	11.04	10.3	11.7	12.7	<b>11.6</b>
SPC		12.42	11.01	12.72	11.49	12.24	11.05	11.52	13.27	12.46	12.2	14.8	12.6	<b>13.7</b>
SVT		10.35	11.15	11.11	10.55	11.5	11.1	12.16	10.5	11.12	13.4	13.1	13.1	<b>12.9</b>
% spé		28	29	30	33	35	34	32	31	33	34	37.5	37	<b>35.5</b>

Moyennes		Spécialité SVT												
année		96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08
Maths		9.23	8.33	9.11	9.43	9.56	9.82	9.13	8.16	9.31	8.7	10.2	10.9	<b>10.3</b>
SPC		10.34	8.71	10.14	9.48	10.38	10.22	9.98	11.96	10.81	10.6	13	10.5	<b>12</b>
SVT		10.64	11.15	11.66	10.14	12.25	10.98	12.16	10.92	12.1	13.4	12.9	13.6	<b>13.4</b>
% spé		40	39	38	36	35	36	38	40	42	42	40.5	41	<b>42.5</b>

